



Communiqué de presse FP

Berne, le 26 mars 2018

Non à la candidature pour les Jeux olympiques d'hiver « Sion 2026 »

En réponse à la procédure de consultation lancée par la Confédération concernant les contributions de cette dernière aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver «Sion 2026», la Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FP) a exprimé clairement son opposition à ces contributions ainsi qu'à la candidature elle-même. Il y a en effet toutes les raisons de penser que les promesses de Jeux olympiques à taille humaine ne pourront que rester vaines et que le gigantisme de la manifestation sera forcément synonyme d'impacts importants sur l'environnement et le paysage.

La FP n'est pas opposée par principe à l'organisation de Jeux olympiques et paralympiques d'hiver en Suisse, à condition que ceux-ci puissent être organisés dans un format réduit et de manière à en minimiser les impacts, notamment sur la nature, le paysage et l'environnement. La FP s'est déjà adressée directement au CIO, sans succès jusqu'ici, pour demander un changement de politique pour l'organisation de cet événement mondial, afin de passer du gigantisme actuel à des JO plus «durables». Seule une réorientation fondamentale, à savoir un redimensionnement conséquent des JO, pourrait rendre plausible l'organisation d'une manifestation respectueuse de l'environnement.

Sous le format actuel, avec le nombre d'épreuves et d'athlètes impliqués et avec les normes imposées par le CIO pour les installations et infrastructures, des impacts conséquents sur la nature et le paysage, mais aussi en matière de transports, d'énergie, d'utilisation des ressources naturelles ou encore de déchets, sont inévitables. Dans ce contexte, les promesses de Jeux à taille humaine sont illusoire et irréaliste. L'argument de l'utilisation d'infrastructures existantes masque les réaménagements conséquents (constructions, défrichements, terrassements, sécurisation) nécessaires pour répondre aux directives du CIO, et rien ne garantit que les sites prévus répondront effectivement aux exigences et qu'il ne sera pas en fin de compte nécessaire de créer de nouvelles infrastructures ailleurs. Les bonnes intentions manifestées aujourd'hui s'accompagnent donc d'une grande incertitude, et le risque en matière de protection de la nature et du paysage dépasse largement les impacts déjà sensibles prévisibles dans le cadre du dossier présenté.

Tant qu'un changement de politique en faveur de JO véritablement durables ne sera pas intervenu (allant beaucoup plus loin que l'Agenda 2020 du CIO), la FP est opposée à toute candidature de la Suisse pour l'organisation des JO d'hiver. Elle considère par conséquent que la candidature « Sion 2026 » est prématurée. Elle estime également que la participation financière de la Confédération représente une utilisation peu judicieuse de l'argent public, car elle reviendrait à soutenir une manifestation ponctuelle de masse qui aura non seulement des conséquences néfastes pour l'environnement, mais sera également loin d'être économiquement et touristiquement rentable, entraînant au contraire des charges supplémentaires pour les collectivités publiques. Il existe de nombreux projets, notamment dans le développement du tourisme durable, qui pourraient profiter d'un tel investissement, avec pour conséquence des retombées nettement plus favorables et durables pour l'économie et la population.

FONDATION SUISSE POUR LA PROTECTION ET L'AMENAGEMENT DU PAYSAGE (FP)
Roman Hapka, directeur suppléant, 079 601 76 64
Nicolas Petitat, resp. de projets, 031 377 00 77